

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

BLV

Décembre 2024

M^{n° 234}
Mag



DOSSIER

**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2025**

Sommaire

- 4** **La rétro du mois**
Les temps forts en images
- 5** **L'agenda**
Les prochains rendez-vous à retenir
- 6** **Le dossier**
Bonne et heureuse année 2025
- La Ville s'engage**
- 10** Recensement de la population
- La vie d'asso**
- 11** L'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise
- 12** **Le portrait**
Jacques Cabut
- 14** **Les tribunes**
Libre expression
- 15** **L'état-civil et les brèves**

À votre écoute et à votre service !

Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, se tient à votre entière disposition pour tout problème : logement, emploi, administratif, vie quotidienne...

Permanences (sur rdv)
Hôtel de Ville

36, rue des Jardins
26500 Bourg-lès-Valence

04 75 79 45 02 (le matin)

marlene.mourier@bourg-les-valence.fr



Plate-forme de concertation citoyenne : inscrivez-vous pour participer aux projets de la municipalité

Créé dans la continuité de la démarche de concertation citoyenne "BLV 2030", ce nouvel outil numérique permet de recueillir vos avis et propositions en complément des ateliers participatifs. À plus long terme, sa vocation est de devenir une véritable interface de dialogue et de favoriser l'implication de l'ensemble des citoyennes et des citoyens dans la vie et les projets de la municipalité.

Quels que soient votre âge ou votre profil, inscrivez-vous, afin d'être tenus informés des futures consultations :

jeparticipe.bourg-les-valence.fr

Le dessin de l'actu

par *laurent miraglia*



Entre nous...



Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence

et l'ensemble de l'équipe municipale vous souhaitent une bonne année 2025 !

“

Belle et heureuse année 2025 !

”

A lors que 2024 est sur le point de s'achever, je tiens, à l'aube de cette nouvelle année, à vous adresser au nom de l'ensemble du Conseil municipal mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite, en espérant que 2025 marque le retour à une situation à la fois plus stable et plus paisible tant au niveau national qu'international.

Des vœux que nous aurons l'occasion de vous souhaiter de vive voix en venant à votre rencontre dans chacun des quartiers de Bourg-lès-Valence comme nous le faisons chaque début d'année pour vous présenter les grands projets qui rythmeront les prochains mois de

notre commune ainsi que ceux qui ont vu le jour depuis janvier dernier.

Parmi ceux-ci, le “rond-point Cabjac”, baptisé du nom d'artiste de Jacques Cabut, concepteur de l'œuvre monumentale qui orne désormais ce nouveau lieu emblématique de l'entrée de notre ville et lui donne une meilleure visibilité. Vous pouvez découvrir le portrait de Jacques Cabut dans les pages de ce magazine.

En espérant avoir le plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous lors des cérémonies de vœux, je souhaite à toutes et à tous une belle et heureuse année 2025 !



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Delphine Bucquet, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression: Despeisse Imprimerie • Tirage: 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal: à parution • Date de parution: Décembre 2024 • Distribution: Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en images



9 novembre – Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



9 novembre – Remise de la médaille de l'enfance et des familles à Hélène Ract-Madoux



12 novembre – Remerciements aux entreprises partenaires du financement du véhicule du CCAS



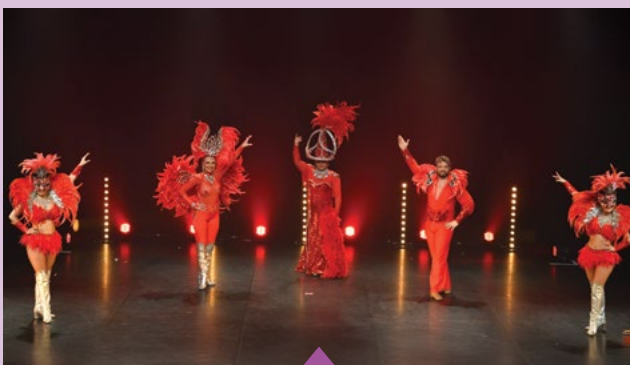
16 novembre-10 décembre – Second cycle d'ateliers participatifs du dispositif de concertation citoyenne "BLV 2030"



25 novembre – Conférence "Protéger nos enfants des relations toxiques" dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



30 novembre-1^{er} décembre – Village de Noël avec nos villes jumelles



2 décembre – Spectacle de Noël offert aux seniors au théâtre le Rhône



9 décembre – Remise de cadeaux au Secours populaire

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'Achat
Permanences chaque mercredi de 14h à 17h
Mairie - sur rendez-vous : 06 09 67 92 96

Venez bénéficier des offres négociées à tarif préférentiel par la municipalité pour des contrats de : mutuelle santé, assurance habitation, alarme individuelle, assurance animale, dispositifs anti-moustiques, fioul, pellets, bois de chauffage, récupérateurs d'eau, énergie renouvelable...



Exposition de photos de Benoît Létoffé
Du mardi 7 janvier au lundi 10 février
Salle des mariages - mairie



Humour - Pierre-Emmanuel Barré
"Come-Back"
Judi 9 janvier - 20h30
Théâtre le Rhône



Humour - Sellig
"Épisode 6"
Vendredi 10 janvier - 20h
Théâtre le Rhône



Ballet - "Le Lac des Cygnes"
Judi 16 janvier à 20h
Théâtre le Rhône



Exposition Lez'Arts Bourcains
Samedi 1er et dimanche 2 février
La Cartoucherie

**8 cérémonies de vœux pour vous souhaiter
une belle année 2025 et vous présenter
les projets pour notre ville**



Tout au long du mois de janvier, Madame le Maire et le Conseil municipal viennent à votre rencontre dans votre quartier pour faire le point sur l'action de la municipalité et sur les grands projets en cours pour 2025.



ALLET JEAN MOULIN

Le Maire et le conseil municipal
à votre **rencontre**
pour parler de votre quartier, de notre ville

11 h 00 : 6 - 13 - 20 Janvier / 20 h 00 : 8 - 11 - 15 - 18 et le 22 Janvier

VIEUX-BOURG TALAVARD

LES BLANCHÈRES BELLEVUE
CHIROUZES CŒUR DE VILLE
ARMAILLER
ALLET JEAN MOULIN

Le Maire et le conseil municipal
à votre **rencontre**
pour parler de votre quartier de notre ville

11 h 00 : 6 - 13 - 20 Janvier / 20 h 00 : 8 - 11 - 15 - 18 et le 22 Janvier

VIEUX-BOURG TALAVARD

Festival pour ouvrir plus les yeux
Préface Festival

23 et 24
FÉVRIER
Théâtre Le R...



8 cérémonies organisées par quartier : c'est où vous voulez et quand vous pouvez !

Samedi 11 janvier à 11h

Salle des mariages
Hôtel de Ville
36, rue des Jardins

Lundi 13 janvier à 19h30

La Cartoucherie
33, rue de Chony

Mardi 14 janvier à 19h30

MPT de l'Armailler
1084, route de Châteauneuf-sur-Isère

Judi 16 janvier à 19h30

Salle des mariages
Hôtel de Ville
36, rue des Jardins

Samedi 18 janvier à 11h

Salle de projection
Lycée des 3 Sources
110, chemin du Valentin

Lundi 20 janvier à 19h30

MPT des Chirouzes
14, rue du Bourg-Ouest

Mardi 21 janvier à 19h30

Salle du Vote
Place de la Liberté

Samedi 25 janvier à 11h

Salle de l'Allet
Place Elie Cester

Confirmer votre présence

☎ 04 75 79 45 03

✉ voeux@bourg-les-valence.fr

Le choix de la proximité et du contact direct avec les habitants

La municipalité privilégie le choix d'organiser huit réunions successives afin de favoriser la proximité avec les habitants. Il est ainsi plus facile d'échanger, de répondre aux questions dans un cadre intime plutôt que dans une grande cérémonie plus impersonnelle.



Dévoilement du nouveau logo de la Ville

À l'occasion des cérémonies de vœux par quartier, le nouveau logo officiel de Bourg-lès-Valence sera dévoilé en avant-première aux habitants.

Les principaux projets pour 2025



L'école maternelle Germain Fraisse fait peau neuve

2 millions d'euros d'investissement sont programmés pour la rénovation globale de cette école, dont 300 000€ pour l'année 2025. Des travaux qui s'inscrivent dans le schéma directeur des écoles publiques mis en place en 2019, qui prévoit un programme de rénovation des écoles étalé dans le temps, pour que les élèves bénéficient de bâtiments modernes, confortables, sobres en énergie et accessibles à tous.

Des voiries transformées pour une ville plus apaisée

Plusieurs axes de circulation feront l'objet de travaux conséquents jusqu'à la fin du mandat. Pour 2025, les principaux projets concernent :

- **Les avenues Tony Garnier, Jean-Saint-Marc et le passage Eloi Francon** : les nouveaux aménagements réservent une large part à la végétalisation et aux mobilités douces. Une nouvelle voie piétons/cycles, baptisée passage Eloi Francon, est également en cours de réalisation entre la mairie et le passage sous la voie ferrée, permettant ainsi une nouvelle liaison du centre-ville jusqu'au Vieux-Bourg et à l'Île-parc Girodet.
- **L'aménagement de la voie douce du Valentin**, permettant de créer une liaison piétonne et cyclable avec l'avenue de Lyon tout en valorisant l'aspect paysager et patrimonial du site.
- **La rénovation des quais**, un chantier pour lequel la maîtrise d'œuvre sera prochainement retenue.



Un nouveau théâtre à l'Île-parc Girodet

Demeurant sous gestion de la municipalité, le théâtre le Rhône, particulièrement vieillissant et inadapté, bénéficiera de travaux d'ampleur. Sa rénovation de A à Z est d'ores et déjà actée, et la définition du nouveau bâtiment est actuellement à l'étude.

Et aussi...

- **La végétalisation des cours des écoles Robert Monnet, Jacques Reynaud et Gilbert Pestre** : une volonté de la municipalité afin de réduire la minéralisation et développer les îlots de fraîcheurs en cas de fortes chaleurs.
- **La poursuite du projet du futur lieu dédié aux associations** : les études de dépollution se poursuivent avant la définition du programme des travaux à réaliser sur les anciens locaux EDF de la rue Gay Lussac.
- **Le Centre de santé** dont l'ouverture est attendue pour le début de l'année.

En 2025, 8 % des administrés seront recensés

Comme chaque année, environ 200 adresses de la commune sont tirées au sort par l'INSEE pour faire l'objet d'une enquête de recensement, afin de permettre une mise à jour régulière des informations sur la population et ainsi mieux répondre à ses besoins.

Quatre agents recenseurs, munis d'une carte tricolore certifiée par la mairie, se rendront au domicile des Bourcains concernés du 16 janvier au 22 février 2025 pour leur remettre un questionnaire à retourner dûment rempli par Internet.

En cas de refus, l'agent recenseur pourra récupérer les données lors d'un second rendez-vous.

La Ville vous remercie de leur réserver le meilleur accueil et de faciliter leur mission en restituant vos questionnaires au plus tôt. Les foyers concernés seront informés par un premier courrier de la mairie entre le 6 et le 15 janvier.

LES 4 AGENTS RECENSEURS ET LEURS SECTEURS



Brigitte Le Coent

Zone industrielle et commerciale, zone rurale ouest (Jonquettes, Chabanneries, Chirouzes) et zone rurale nord (des Chanalets jusqu'à Saint-Marcel-lès-Valence)



Christel Chabot

Tourtelière, Blachères, Godanger, Talavard, Allet, Pommarel, chemin et impasse du Valentin



Gislaine Grangier

Vieux Bourg (de l'école Barthelon jusqu'à Valence) et de la mairie jusqu'à la résidence Rhône-Alpes



Nathalie Andria

De l'avenue Marc Urtin au site du Valentin, mairie, et de l'avenue Jean Jaurès à la Belle Meunière

La vie d'asso

L'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise



Favoriser la transmission des savoirs par l'éducation populaire

Créée en 2002, l'Université Populaire de l'Agglomération Valentinoise (UPAVAL) se donne pour objectif de partager avec le plus grand nombre l'accès aux connaissances et à la culture en complément des structures d'enseignement existantes. Toute l'équipe de bénévoles, sous la houlette de sa nouvelle Présidente, Annie Legendre, perpétue ainsi le plaisir d'apprendre, de partager et de réfléchir ensemble en demeurant fidèle aux valeurs de laïcité, de solidarité, de tolérance et de respect mutuel qui guident l'association.

Chaque année, l'UPAVAL propose à ses adhérents une ouverture sur le monde avec un panel d'une centaine d'activités abordant tous les domaines, depuis l'économie jusqu'aux sciences en passant par l'apprentissage des

langues, l'informatique, l'histoire, les arts plastiques, la santé, le développement personnel et la vie quotidienne.

Ces activités, toutes animées par des intervenants de grande qualité, experts dans leur domaine, sont organisées le plus souvent sous la forme de conférences, d'ateliers ou de rencontres, à l'image de celle qui s'est tenue dernièrement autour de l'histoire de l'école Jean Vacher et des témoignages d'anciens élèves. L'UPAVAL propose également des sorties commentées telles que des visites de sites remarquables, de musées, d'expositions ou encore des randonnées patrimoine.

Tous celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'association sont les bienvenus, sans condition d'âge, de diplôme ou de lieu de résidence et à des tarifs accessibles.

Plus d'infos

📍 20, chemin du Valentin
☎ 04 75 56 81 79 | @contact@upaval.com
www.upaval.com
Permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 16h à 17h45 (sauf vacances scolaires)

Université Populaire
DE L'AGGLOMÉRATION VALENTINOISE

Le portrait — Jacques Cabut, dit Cabjac

“

Regardez avec l'œil d'un enfant, d'un artiste. Soyez visionnaire et sobre. L'art vous apportera une harmonie de beauté et de vérité.

Cabjac

”

L'entrée de Bourg-lès-Valence sublimée par un artiste hors du commun

Architecte et plasticien, Jacques Cabut a réalisé l'œuvre monumentale qui orne le giratoire situé à l'entrée nord de la ville, désormais baptisé « rond-point Cabjac », en référence à son nom d'artiste. Cette nouvelle sculpture, érigée au cœur de deux couronnes de palmiers, contribue à valoriser ce lieu stratégique de Bourg-lès-Valence tout en signifiant clairement aux automobilistes de passage leur entrée dans la commune.

Bourcain depuis toujours, Cabjac s'est consacré très tôt à la peinture tout en menant jusqu'en 2007 son activité professionnelle d'architecte. Une double formation qui a enrichi sa vision artistique, lui permettant d'intégrer les concepts d'espace, de structure et d'harmonie dans ses tableaux. À travers son travail, il s'est donné pour mission de créer une œuvre intemporelle, destinée non seulement à notre époque mais aussi aux générations futures. Pour ce faire, il a inventé une nouvelle écriture, des chiffres, des codes couleurs et des formats standardisés, permettant une libre interprétation de ses tableaux. Ses œuvres, conçues pour être modulaires et multidimensionnelles, évoquent un kaléidoscope où chaque regard offre une vision unique.

Dans une démarche artistique universelle, il s'inspire de l'histoire de l'humanité et s'imprègne des techniques de l'art pariétal pour construire une œuvre radicalement nouvelle. *“Mon choix de travailler avec la peinture acrylique sur toile reflète mon désir de créer des œuvres à la fois énigmatiques et accessibles, où tout est codé : les formes, les couleurs et les écritures. Chaque tableau, tel un fragment de l'univers, invite à une exploration sensorielle et intellectuelle, où chacun peut projeter son propre univers intérieur.”*

Porté par une ambition simple mais profonde, Cabjac ne se contente pas de créer. Il s'efforce de transmettre sa vision personnelle à l'humanité toute entière, invitant chacun à puiser dans ses œuvres une source

d'inspiration, de beauté et de vérité. Pour lui, l'art constitue un pont intemporel reliant les époques, les cultures et les âmes. Avec plusieurs milliers de toiles à son actif, il laisse une empreinte indélébile dans le paysage de l'art. Ses créations offrent une invitation à voyager à travers l'espace et le temps, révélant un monde sans frontières.

Au-delà de la peinture, Cabjac s'est illustré en tant que conférencier, commissaire d'expositions et auteur de plusieurs ouvrages sur l'art. Il excelle par ailleurs dans d'autres disciplines telles que la décoration ou encore la sculpture monumentale.

C'est pourquoi la municipalité a fait appel à son talent et à sa créativité pour valoriser le giratoire situé à l'entrée nord de la ville en concevant une structure qui mettrait clairement en avant le nom de Bourg-lès-Valence, tout en veillant à conférer à cette installation une véritable dimension esthétique et artistique.

Cabjac a ainsi tiré de son esprit foisonnant une œuvre visionnaire : 15 cubes stylisés, forgés dans des matériaux nobles, avec, positionnées en relief sur les faces de chacun d'entre eux, des lettres blanches formant le nom de Bourg-lès-Valence sur un fond dentelé teinté du bleu d'Elea, en référence au prénom de sa petite-fille pour qui il a réalisé une sculpture à taille humaine.

“Cette œuvre va bien au-delà de sa simple dimension visuelle. Elle raconte une histoire et invite à ralentir, à observer et à ressentir. Conçue pour capter le regard, provoquer une émotion et transformer ce qui semble familier en une source d'émerveillement, elle fusionne art et signalétique de manière inédite. Ce projet est né d'une idée centrale : marier la fonction pratique d'un repère visuel avec la profondeur et la beauté de l'art. Chaque cube a été pensé pour éveiller la créativité, tout en guidant les passants et les automobilistes. Le rond-point devient ainsi un espace vivant, un lieu où le quotidien dialogue avec une vision plus poétique de l'environnement. La sculpture raconte non seulement l'histoire de la ville, mais aussi celle d'un lien entre l'art et le territoire. Elle offre une passerelle entre la vie urbaine et une perspective enrichie par la sensibilité artistique, engageant chaque personne qui la contemple à voir autrement.”

Cabjac ayant gracieusement fait don de ses droits d'auteur pour cette réalisation, la municipalité a tenu à le remercier symboliquement pour sa générosité en baptisant le giratoire du nom de “rond-point Cabjac”, en référence à son pseudonyme d'artiste, à l'occasion d'une réception organisée en mairie. *“Cette reconnaissance, inscrite au cœur même de la commune, est pour moi un honneur profond et durable.”*



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Rapport de la Chambre Régionale des Comptes : des recommandations précieuses pour optimiser encore plus la gestion de la commune

Après un contrôle de plusieurs mois effectué à la mairie, la Chambre Régionale des Comptes a publié son rapport d'observations définitives, présenté lors du Conseil municipal du 7 novembre.

Outre l'enjeu de l'accès des jeunes au sport, cadre commun dans lequel s'inscrivait ce contrôle, les investigations ont porté sur la gestion de la commune, notamment sur l'organisation de l'administration, la gestion des ressources humaines, la situation financière ou encore des projets comme l'aménagement de l'Île-parc Girodet et de la passerelle.

La Chambre n'a pas émis de réserves majeures, soulignant entre autres le faible niveau d'endettement ou encore le caractère exceptionnel de la nouvelle passerelle de l'Île-parc Girodet.

Certains points d'amélioration ont été relevés pour lesquels 9 recommandations ont été formulées, dont plusieurs ont déjà fait l'objet d'une mise en œuvre par la Ville. Autant de précieux conseils pour les élus que nous sommes et pour les services municipaux d'optimiser toujours plus nos pratiques et notre fonctionnement.

Le rapport et les réponses de la municipalité peuvent être consultés sur le site de la Ville (rubrique Conseil municipal) ou sur : www.ccomptes.fr

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Fabrice Piaud - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Un rapport des magistrats accablant pour le Maire !

La Chambre Régionale des Comptes a audité la ville pendant plusieurs mois. Son rapport a été présenté lors du conseil municipal du 7 novembre 2024.

Grâce à notre intervention, de nombreuses irrégularités et des faits très graves ont été rendus publics, comme la création depuis 2015 d'un fichier illégal, comprenant près de 15 000 noms, assorti de commentaires.

Notre Groupe demande au Maire entière transparence et vérité sur ce rapport

Wilfrid Pailhès – Christiane Ranc – Alexandre Pothain – Frédéric Tremblay – Maria Carlomagno – Denis Cluzel – Marie-Hélène Miramont – Georges Ishacian

Un partenariat entre la Ville et la Direction départementale des Finances Publiques

Madame le Maire et Cécile Guyader-Berbigier, Directrice départementale des finances publiques, ont signé un contrat de partenariat avec la Ville de Bourg-lès-Valence, le deuxième de ce type avec une commune de la Drôme.

Compte-tenu des excellentes relations entretenues avec la commune, avec la collaboration très active entre les services comptables de la DDFIP et le service financier de la Ville, et de la qualité de gestion des comptes communaux, la DDFIP a souhaité proposer cet engagement prioritairement à la municipalité, qui a accepté d'y souscrire dans un objectif d'optimiser encore plus ses pratiques.

Face à la complexité juridique et technique de nombreuses opérations, les services de la commune bénéficieront grâce à ce

partenariat et au renforcement des échanges avec la DDFIP de conseils précieux permettant d'optimiser la chaîne des dépenses et des recettes, de maintenir la qualité des comptes et du contrôle interne comptable et de développer le conseil et l'expertise fiscale, notamment en matière de TVA.



Hommage à Patrick Pagnoux, Conseiller municipal

C'est avec une profonde tristesse que l'équipe municipale a perdu un de ses élus avec la disparition de Patrick Pagnoux le 22 novembre dernier, à l'âge de 72 ans. Conseiller municipal depuis février 2023, il assurait la délégation des personnes en situation de handicap et suppléait la Première Adjointe dans sa délégation "affaires patriotiques". À travers son engagement au service des administrés et les différents projets dans



lesquels il s'est impliqué avec dévouement, Patrick Pagnoux a grandement contribué à améliorer l'accessibilité et l'inclusion des personnes en situation de handicap sur notre commune. À l'ensemble de sa famille et de ses proches, l'équipe municipale adresse ses sincères condoléances et toute son affection.

Fabrice Piaud, nouveau Conseiller municipal de la majorité

Suite au décès de Patrick Pagnoux, Fabrice Piaud a intégré l'assemblée municipale le 4 décembre comme conseiller municipal chargé des mêmes délégations. Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.



Hommage à Monique Terisse

Nous tenons à saluer la mémoire de cette figure emblématique de Bourg-lès-Valence qui nous a quittés le 30 octobre dernier à l'âge de 95 ans. Avec son époux Michel, ils avaient été durant de nombreuses années à la tête de la plus vieille école de danse de la ville, ouverte il y a plus de 100 ans, en 1919, par les parents de Michel. Une véritable passion que perpétuent encore aujourd'hui deux de leurs trois enfants, Élisabeth et Olivier, chacun dirigeant leur propre école de danse quai Thannaron À l'ensemble de la famille et des proches de Monique Terisse, l'équipe municipale adresse ses condoléances les plus sincères.



Publication de "un musicien, une rose et des chansons"

ouvrage autobiographique de Fernand Bonaz
publié par sa fille Belinda Bonazzi

En publiant l'histoire de son père, Belinda Bonazzi contribue à mieux faire connaître la vie d'une figure illustre qui fut bien connue des Bourcains.

Particulièrement émouvant, ce récit, foisonnant d'anecdotes, offre un témoignage vibrant sur les premières années d'un destin hors du commun et d'une vie toute entière consacrée à la musique.

État civil NAISSANCES

Soren Grau Barthelemy
Marceau Boulesteix
Thémis Donzel-Delaye

Neïlan Brulin
Romy Noguera Broussal
Aylan Imeraj

Esmée Dellinger
Ava Falcheri

Lina Turgut
Thyam Guidez

DÉCÈS

Christiane Maure
Christian Terrolle
Gérard Mercier
Léon Michelas
Jeanine Bayle

Monique Champagne ép. Terisse
Alain Marcel
Marie Le Boulicaut
Patrick Bouisset
Michel Ternard

Anne-Marie Leblan
Mireille Junique
Michel Roux
Nassiba Hemeidan
Abdusalam Adam Abdallah

Marie-Hélène Serafin
Yvette Mange
Christiane Brochier
Patrick Pagnoux
José Borges De Deus Correia

MARIAGES

Ferdji Lounès / Cidem Demir

Benjamin Cendre / Nina Olivier



LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL

VOUS INVITENT **CEREMONIES DE VOEUX**
PAR QUARTIER

11 H 00

SAMEDI 11 JANVIER : HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

36, RUE DES JARDINS

SAMEDI 18 JANVIER : LYCÉE LES 3 SOURCES

110, CHEMIN DU VALENTIN

SAMEDI 25 JANVIER : SALLE DE L'ALLET

PLACE ELIE CESTER

19 H 30

LUNDI 13 JANVIER : LA CARTOUCHERIE

33, RUE DE CHONY

MARDI 14 JANVIER : MPT DE L'ARMAILLER

1084, ROUTE DE CHÂTEAUNEUF-SUR-ISÈRE

JEUDI 16 JANVIER : HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

36, RUE DES JARDINS

LUNDI 20 JANVIER : MPT DES CHIROUZES

14, RUE DU BOURG-OUEST

MARDI 21 JANVIER : SALLE DU VOTE

PLACE DE LA LIBERTÉ

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE